

Compte rendu du Conseil Municipal du Mercredi 25 Avril 2019 à 18h00.

PRESENTS : M GABAIL -M. MAUPEU, J-C ROUDET, Ch BRUZAUD, C TRESCAZES, L SOLOME, P LABIT, D FERNANDES, P CAUSSIEU

ABSENTS : N LECONTE, J-F RAYNAL, C ABELARD, N HAURINE, F COMBRE, F MINCHELLA, A CASTAGNE (*procuration à JC ROUDET*), Y BRUN (*procuration à P. CAUSSIEU*)

Secrétaire de séance : M. MAUPEU

1. Approbation du compte-rendu de la séance du 4 Avril 2019

Compte-rendu adopté à l'unanimité.

2. Vote des taux de fiscalité

Monsieur le Maire rappelle que conformément à l'établissement du budget primitif 2019, le Conseil municipal doit procéder au vote des taux d'imposition des taxes directes locales.

Après avoir pris connaissance de l'état 1259 -notification des taux d'impositions des taxes directes locales pour 2019.

Le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents :

Vote les taux des taxes directes locales suivantes pour 2019 pour la Commune nouvelle Gavarnie-Gèdre :

- taxe d'habitation	21,25%
- taxe foncière sur le bâti	17,01 %
- taxe foncière sur le non bâti	53,62 %

Vote : 11 pour

3. Vote des budgets primitifs 2019 – Principal et annexes

Le budget annexe de l'eau est adopté à 9 voix pour 1 voix contre (Y.BRUN) et 1 abstention (P. CAUSSIEU).

Section de Fonctionnement : Dépenses : 93.778,62 € Recettes : 93.778,62 €

Section d'Investissement : Dépenses : 1.325.606,24 € Recettes : 1.325.606,24 €

Monsieur SOLOME propose que le passage à 1,50 €/m³ soit compensé par la baisse d'autres taxes. Une réunion spécifique doit être organisée à ce sujet.

Le budget annexe de l'assainissement est adopté à 9 voix pour et 2 voix contre (Y. BRUN + P. CAUSSIEU)

Section de Fonctionnement : Dépenses : 62.642,33 € Recettes : 62.642,33 €

Section d'Investissement : Dépenses : 482.205,91 € Recettes : 482.205,91 €

Le budget annexe du Desman est adopté à 10 voix pour et 1 voix contre (Y. BRUN)
Section de Fonctionnement : Dépenses : 31.557,44 € Recettes : 31.557,44 €
Section d'Investissement : Dépenses : 23.272,78 € Recettes : 23.272,78 €
Monsieur SOLOME demande à ce que tous les moyens soient mis en œuvre pour contacter d'autres acquéreurs potentiels. Il avait demandé il y a un an que des parutions dans la presse spécialisée soient faites. Il réitère cette demande.

Le budget annexe « station de ski » est adopté à 9 voix pour et 2 contre (Y. BRUN + P. CAUSSIEU)

Section de Fonctionnement : Dépenses : 2.513.514,06 € Recettes : 2.513.514,06 €
Section d'Investissement : Dépenses : 323.214,19 € Recettes : 479.693,76 €

Le budget principal est adopté à 8 voix pour, 2 voix contre (Y. BRUN + P. CAUSSIEU) et 1 abstention (L.SOLOME)

Section de Fonctionnement : Dépenses : 3.226.966,19 € Recettes : 3.226.966,19 €
Section d'Investissement : Dépenses : 3 136.957,17 € Recettes : 3 136.957,17 €

4. Emploi – Création des postes saisonniers

Monsieur le Maire informe l'Assemblée de la nécessité de créer les postes saisonniers :

AGENTS D'ENTRETIEN POUR TOUS TRAVAUX D'INTERET COMMUNAL :

- 4 agents d'entretien à temps complet – 35 h / semaine – 6 mois – Titulaire du permis V.L.
A compter du mois de Mai

PISCINE PATINOIRE : Du 29 Juin au 31 Août

- 1 caissier (ère) à temps incomplet - 24h / semaine –
- 2 maître-nageur sauveteur (diplôme BEESAN + recyclage PSE1 et PSE2) à temps incomplet 26h minimum

PEAGE HEAS / TROUMOUSE : Du 1er Juin au 30 Septembre

- 1 caissier(e) à temps complet – 35 h/semaine
- 2 chauffeurs titulaires du transport en commun, à temps complet – 35 h/semaine

PARKINGS GAVARNIE :

- 1 responsable parking - 35 h / semaine – 6 mois – à compter du mois de Mai.
- 2 agent parking – 35 h / semaine – 2,5 mois – à compter du mois de Juillet
- 1 agent parking – 35 h / semaine – 2 mois – à compter du mois de Juillet.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- Donne pouvoir à Monsieur le Maire pour prendre toutes les dispositions nécessaires à ces recrutements.

Les fonds nécessaires à la rémunération de ces agents nommés et les charges sociales s'y rapportant seront prévus sur les Budgets Primitifs 2019.

5. Divers :

a) DEMOLITION BATIMENTS SUITE AUX CRUES 2013 :

Monsieur le Maire rappelle à l'Assemblée le courrier émanant du Directeur Départemental des Territoires qui exige que la Commune doit détruire, dans les plus brefs délais, l'ancien camping du Relais d'Espagne et la maison de G PRISSE à Pragnères.

Pour ce faire, la Commune doit délibérer pour demander les crédits FPRNM en précisant le montant de cette opération sur la base d'un devis à établir.

Vote : 11 pour

b) ANALYSES OFFRES TRACTEUR

Monsieur le Maire fait part à l'Assemblée du résultat de l'ouverture des plis pour l'acquisition d'un tracteur agricole relatif au projet d'amélioration de l'accueil touristique sur les sites du Maillet et de Troumouse.

Cette opération pour un montant de 81.500,00 € HT, a été attribuée à la Société QUERALT, sise à ORLEIX – 65800- RN 21.

Le Conseil municipal de Gavarnie-Gèdre, à la majorité des membres présents :

- Entérine l'avis de la Commission d'Appel d'Offres.
- Mandate Monsieur le Maire pour signer toutes les pièces relatives à cette opération.

Les fonds nécessaires sont inscrits sur le Budget Principal 2019, compte 2182.

Vote : 10 pour – 1 contre (L. SOLOME en raison de son opposition au projet Troumouse).

La séance est levée à 22h30mn